

Plan de cours

COURS : **BADMINTON**

PROGRAMME : Tous les programmes – formation générale commune

DISCIPLINE : **109 Éducation physique – ensemble 2**

Pondération : Théorie : 0 | Pratique : 2 | Étude personnelle : 1

Préalable : Aucun

| PROFESSEUR DU COURS-GROUPE | BUREAU | POSTE | COURRIEL OU SITE WEB |
|----------------------------|--------|-------|---------------------------------|
| Michel Mathieu | AR-2 | 3360 | michel.mathieu@college-em.qc.ca |

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS :

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|----|-------|-------|----------|-------|----------|
| AM | | | | | |
| PM | | | | | |

| Coordonnateur du Département | Bureau | Poste | Courriel ou site web |
|------------------------------|--------|-------|-----------------------------------|
| Hélène Morin | AR-2 | 6713 | helene.morin@college-em.qc.ca |
| Martin Choquette | AR-2 | 6710 | martin.choquette@college-em.qc.ca |

Note : L'usage épïcène du masculin dans ce texte est une forme neutre. Il ne vise qu'une meilleure lisibilité du texte et ne comporte aucun caractère discriminatoire à l'égard des personnes de sexe féminin.

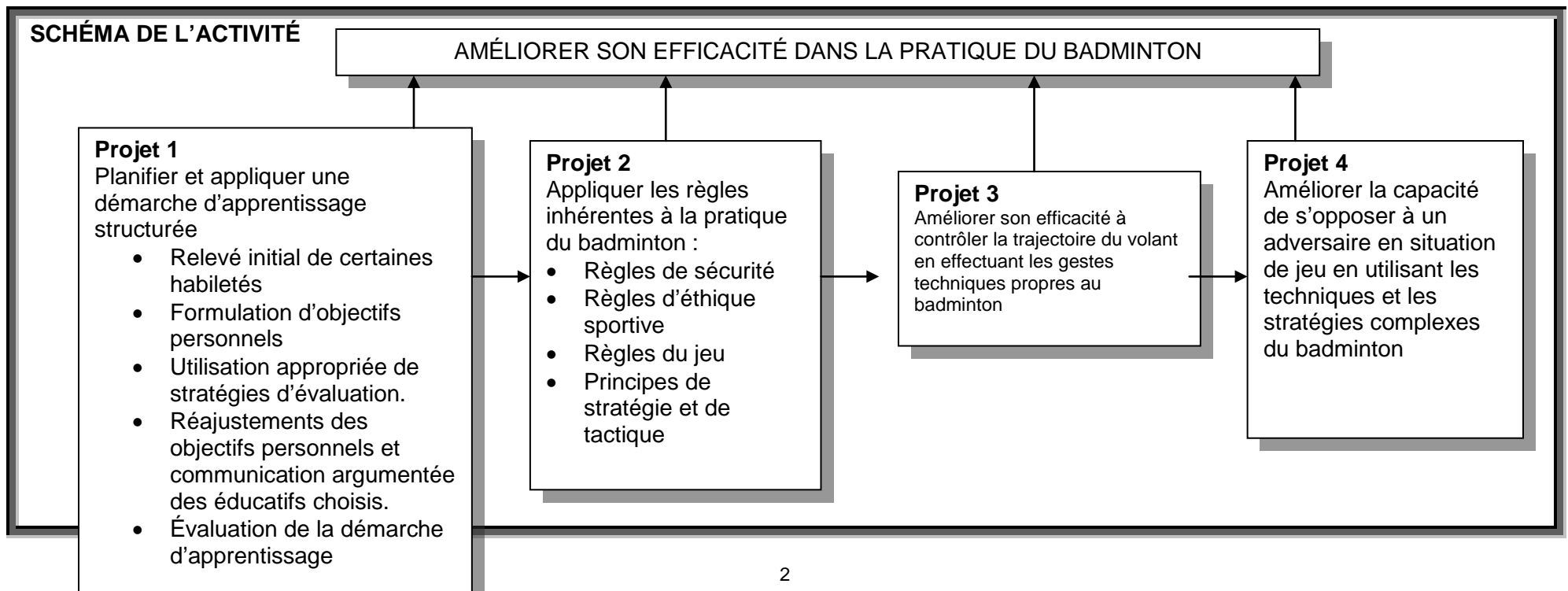
1.0 PRÉSENTATION DU COURS DE BADMINTON

L'ensemble 2, *Efficacité et activité physique*, vise le développement du sentiment de compétence dans l'apprentissage d'une activité physique. Il propose une démarche par objectifs à l'aide de laquelle le participant expérimente l'utilisation de divers outils qui lui permettent d'intervenir avec succès sur l'amélioration de ses habiletés motrices.

La réussite du cours de badminton est un préalable au cours de l'ensemble 3

Essentiellement, le cours de badminton vise le développement chez le participant de:

- ◆ la confiance dans sa capacité d'apprendre
 - ◆ la conscience des outils dont il dispose
 - ◆ l'attitude appropriée pour transformer en stress positif certains passages difficiles de l'apprentissage qui se caractérisent par l'insécurité et le déséquilibre que le participant peut ressentir.
-
- Le participant considère maintenant l'obstacle ou la difficulté comme une étape dans l'apprentissage, une occasion d'apprendre, un défi stimulant, un problème intéressant à résoudre et non pas comme une confirmation de son incompétence.
 - Au terme de l'ensemble 2, le participant est ouvert à l'essai d'une nouvelle activité, il l'expérimente avec confiance et humour et accepte ses erreurs et les difficultés qui le stimulent au lieu de le décourager.
 - Sa pratique de l'activité physique lui procure plaisir et valorisation.
 - Il augmente son intérêt et sa motivation pour la pratique de l'activité physique.
 - Il met en place les conditions d'un mode de vie intégrant de façon non négociable la pratique régulière de l'activité physique pour le plaisir et la valorisation qu'il en retire et peut-être aussi pour l'ensemble des bénéfices santé qu'il en retirera à court et à long terme.



2.0 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Pour plus d'information sur les cours d'éducation physique au collégial, veuillez vous référer au site web du département d'éducation physique : <http://www.college-em.qc.ca/dept/educationphysique/>

L'éducation physique et la formation générale

Avec les autres disciplines de la formation générale, l'éducation physique contribue au développement des habiletés, des connaissances et des attitudes nécessaires pour s'intégrer à la société comme individu lucide, responsable et actif. Elle contribue à divers degrés aux buts de la formation générale :

- ◆ La capacité de développer une pensée autonome et critique sur son mode de vie et sa santé
- ◆ La conscience de ses responsabilités envers soi et les autres
- ◆ L'application des savoirs à l'analyse de situations et à la détermination de l'action
- ◆ La prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé
- ◆ La conceptualisation
- ◆ L'analyse et la synthèse
- ◆ La maîtrise de méthode de travail
- ◆ Le développement de l'autonomie
- ◆ Maîtrise des règles de base du discours argumentatif

En tout → 3 ensembles

Les cours offerts en éducation physique sont partagés en trois ensembles. Pour obtenir les trois unités en éducation physique, l'étudiant devra réussir un cours de chaque ensemble. Il n'y a pas de préalable aux cours des ensembles 1 et 2. Par contre, la réussite des deux premiers ensembles est préalable à l'ensemble 3.

Ensemble 2

A l'aide d'une méthode de travail par objectifs personnels, l'étudiant intervient avec succès sur l'amélioration de ses habiletés motrices. Il développe un sentiment **de compétence et d'efficacité dans l'apprentissage qu'il aborde avec confiance et plaisir.**

Particularité des cours d'éducation physique au collège Édouard-Montpetit

Les cours d'éducation physique ne comblent pas les besoins d'activité physique de l'étudiant. Afin de mieux performer à l'école et pour favoriser le développement des compétences en éducation physique, il est fortement suggéré aux étudiants de rechercher dès leur entrée au collège des façons d'être régulièrement actif en dehors de ses cours d'éducation physique.

Afin de contrer les effets dévastateurs de la sédentarité, tous les cours comportent de façon régulière une activité ou une routine d'exercices exigeant un effort soutenu et vigoureux avec un accent particulier sur le développement de la composante cardiovasculaire que l'étudiant est aussi invité à prendre en charge dans sa pratique hors cours.

Au terme de l'ensemble 3, donc à la fin de sa démarche en éducation physique au collégial, l'étudiant devra démontrer une condition physique cardiovasculaire lui permettant d'atteindre le seuil de réussite dans une épreuve ou un test critérié.

OBJECTIF MINISTERIEL Ensemble 2 (4 EPI)

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

Renseignements liés à la pondération (0-2-1)

0 → temps hebdomadaire consacré aux apprentissages théoriques

2 → temps hebdomadaire consacré à la pratique d'activités physiques

1 → temps hebdomadaire consacré au travail personnel

Formule du cours

Cours de trente (30) heures réparties à raison de 2 heures consécutives par semaine et auxquelles s'additionnent 15 heures de travail personnel hors cours à raison d'environ une heure par semaine.

PLANIFICATION DU COURS

Projet 1 → Planifier et appliquer une démarche d'apprentissage structurée

| Objectifs | Stratégies (méthodes, contenu) | Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise) | Travail personnel hors cours (préparation) | Évaluation (mode, modalité, pondération échéance) |
|---|--|---|---|---|
| Évaluer ses habiletés techniques en badminton | Comprendre l'exécution technique des gestes suivants : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Service court et long ➤ Amorti au filet ➤ Dégagé (cahier de labo) | Dans le cahier de labo : Identifier les points à améliorer pour chacun des gestes techniques : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Service court et long ➤ Amorti au filet ➤ Dégagé (cahier de labo) | Lire l'exécution technique dans le cahier de labo. | Évaluation formative en jeu à l'aide du partenaire et du professeur (écrit dans le cahier de labo). Cours # 1 à 4 |
| Formuler des objectifs d'amélioration sur les habiletés techniques à perfectionner. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ À l'aide du cahier de labo, améliorer la technique du dégagé, amorti au filet, service court et long, smash. ➤ Améliorer la précision quant à la profondeur, la direction et la hauteur des gestes ci-haut mentionné. ➤ Améliorer son efficacité en jeu. | <p>Dégagé : transfert de poids frapper le plus haut possible, amorti au filet : prise de raquette coup droit et revers, couper le volant.</p> <p>Dégagé et : service long volant haut et profond amorti de fond et filet : volant passe et service court près du filet et smash.</p> <p>Variation des gestes techniques et précision des coups.</p> | Lire l'exécution technique dans le cahier de labo | Compléter le cahier de labo page 3. 4 ^e cours 5 points |
| Communiquer de façon claire et argumentée sa proposition d'activités physiques | <ul style="list-style-type: none"> ➤ À l'aide du cahier de labo : ➤ Travail en équipe 2 par 2 sur l'amélioration des gestes techniques. ➤ Différents éducatifs mis en œuvre par le professeur. | <p>Durant 20 min., pratique libre des gestes techniques 2 X 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Travail efficace d'au moins 2 gestes techniques. ➤ Bien cerner le ou les problèmes : Transfert de poids, hauteur de la raquette, fouetté du poignet. ➤ Écrire dans le cahier de labo les améliorations et les difficultés rencontrées. | Lire et comprendre l'exécution technique dans le cahier de labo | Dans le cahier de labo de l'étudiant le prof. Met une note de 2 points par cours sur la pertinence ses propos. Cours 6 à 10 10 points |
| Améliorer des habiletés motrices, des techniques et des stratégies complexes | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour chacun des gestes techniques (3), le prof. envoie 10 volants à l'étudiant. ➤ Dans le cahier de labo, l'étudiant s'auto-évalue et inscrit les résultats selon les habiletés. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dans le cahier de labo l'étudiant inscrit avant l'évaluation s'il atteint l'objectif de 7/10 volants réussis en rapport avec la hauteur, la profondeur et la direction. ➤ Démontrer en pratique (sous observation du prof.) la conformité de ses capacités en fonction de l'auto-évaluation des différents gestes techniques. ➤ Il indique dans son cahier la pertinence des points techniques à améliorer. | | <p>Cours #9, 10 et 11 Cahier labo. 3 points</p> <p>Cours #9, 10 et 11 Cahier labo 7 points</p> <p>Total pour ce projet : 25 points</p> |

Projet 2 : Appliquer les règlements et les notions de sécurité

| Objectifs | Stratégies (méthodes, contenu) | Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise) | Travail personnel hors cours (préparation) | Évaluation (mode, modalité, pondération, échéance) |
|---|--|--|--|--|
| Appliquer en jeu les règlements et les notions de sécurité. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Notes de cours ➤ Capsules théoriques. ➤ Expérimentation en jeu. ➤ Connaissance des règles tactiques | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Jouer au badminton selon les règles. ➤ Jouer de façon sécuritaire. ➤ Démontrer ses connaissances des règles tactiques. | Lecture de règlements | Cours #7 Examen théorique objectif Total pour ce projet 15 points |

Projet 3 : Améliorer les habiletés motrices propres au badminton

| Objectifs | Stratégies (méthodes, contenu) | Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise) | Travail personnel hors cours (préparation) | Évaluation (mode, modalité, pondération, échéance) |
|--|---|--|--|--|
| Améliorer de façon sensible les habiletés motrices (selon un barème minimum d'amélioration au cours de la session) | Échange de 10 volants entre le prof. et l'étudiant concernant le dégagé. L'étudiant effectue 10 services longs ou courts L'étudiant choisit un geste technique et envoie 10 volants | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Fiche d'observation technique : Corps au filet, transfert de poids frapper le plus haut possible, mouvement direct vers l'avant ne pas couper le volant. } Profondeur, hauteur, direction selon les mesures définies | | Cours #9, 10 et 11 Évaluation pratique en atelier 10 points 5 points 5 points 5 points Total pour ce projet 25 points |

Projet 4 : Intégrer en situation de jeu les notions techniques et tactiques

| Objectifs | Stratégies (méthodes, contenu) | Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise) | Travail personnel hors cours (préparation) | Évaluation (mode, modalité, pondération, échéance) |
|---|---|---|--|---|
| Intégrer en situation de jeu les notions techniques et tactiques de base. (Le prof tient compte du degré d'amélioration de l'élève. | À l'aide d'une fiche d'observation dans le cahier de labo, le prof évalue 2 étudiants de même force en situation de jeu. Lors de plusieurs tournois, l'étudiant additionne le nombre de points qu'il a accumulé. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réussir correctement les services longs et courts. ➤ Déplacer l'adversaire. ➤ Utilisation de l'amorti, smash, dégagé. ➤ Pas de balloune. ➤ L'étudiant ayant obtenu : <ul style="list-style-type: none"> • Le + de points = 15 • Le - de points = 9 | | Cours # 9 et 12 Évaluation pratique par le prof. en situation de jeu 15 points Cours # 8 à 14 Tournoi 15 points Total pour ce projet 30 points |

SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

| Objectifs d'apprentissage | Description de l'activité d'évaluation | Contexte de réalisation | Échéance | Pondération |
|---------------------------|---|--|-------------------|---|
| Projet 1 | Formuler des objectifs d'amélioration. | Dans un cahier de labo : évaluer ses apprentissages. | Cours #4 | 5 points |
| | Communiquer de façon claire et argumenter sa proposition d'activités physiques | 2 X2 : pratique des gestes techniques. | Cours #6, 7, 8 | 10 points |
| | Améliorer de façon sensible les habiletés motrices, des techniques et des stratégies complexes. | Cahier de labo. | Cours 9,10, 11 | 10 points |
| | Total pour ce projet | | | 25 points |
| Projet 2 | Démontrer ses connaissances des règlements, des notions de base tactique en simple et en double. | Examen théorique | Cours #7 | 15 points Total pour ce projet : 15 points |
| Projet 3 | Améliorer les habiletés motrices. | À l'aide du prof. en jeu | Cours # 9, 10, 11 | 15 points |
| | Améliorer la technique du dégagé. | Le prof. évalue à l'aide d'une fiche d'observation. | Cours # 9, 10, 11 | 10 points Total pour ce projet 25 points |
| Projet 4 | Intégrer en jeu, les notions techniques et tactiques de base | ➤ Durant une partie de 15 points. | Cours #12 et 13 | 20 points |
| | | ➤ Tournoi | Cours # 9 a 12 | 15 points Total pour ce projet 35 points |
| Total : 100 points | | | | |

Le *seuil de réussite* de ce cours est de 60 % basé sur le total des notes accumulées dans tous les examens sommatifs. Cette note minimale est accordée si l'étudiant a démontré qu'il a atteint les objectifs d'apprentissage du cours aux seuils fixés. (PIEA, article 6.5.2.1)

5.0 Modalités de participation au cours

Tenue vestimentaire obligatoire : chandail long à manches courtes (pas de camisole), culotte de sport courte ou pantalon de survêtement, sous-vêtement de soutien, chaussettes, chaussures de gymnase avec lacets (attachés et visibles), casquette interdite, bijoux interdits

Matériel obligatoire : cadenas, crayon de plomb, porte document, serviette et accessoires d'hygiène personnelle (douche)

Engagement de l'étudiant dans l'activité d'apprentissage

L'étudiant est ponctuel. Il se présente un peu à l'avance, en tenue adéquate et avec le matériel exigé.

Il applique les règles du savoir-vivre dans ses rapports avec les autres.

Il contribue au déroulement sécuritaire de l'activité.

Il contribue à la mise en place d'une ambiance de travail efficace, sérieuse, détendue et agréable.

Il applique les consignes relatives à l'exécution des tests et des exercices de façon rigoureuse.

Il enregistre méthodiquement les observations demandées sur les fiches

Il rencontre son professeur dans les périodes de disponibilité indiquées pour toute question ayant rapport avec le cours

6.0 POLITIQUE INSTITUTIONNELLE ET DÉPARTEMENTALE

Tout étudiant inscrit au collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, les conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant, la Politique de valorisation de la langue française, la Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence, les procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes*. Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : www.college-em.qc.ca . En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée. Pour l'éducation physique, certaines contraintes tiennent compte de la nature des cours et des implications au niveau de l'apprentissage.

Remise des travaux et correction

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et aux moments fixés. L'étudiant est informé à l'avance des critères de correction et de la pondération d'un travail ou d'un examen.

Retard pour la remise d'un travail

La pénalité pour le travail remis en retard est de 10% de la valeur du travail par jour ouvrable de retard pour tout travail valant au moins 10% de la note finale. Lorsqu'il s'agit de fiches d'activités hebdomadaires, la perte sera de 1 point par jour de retard.

Présentation matérielle des travaux

L'étudiant remet des travaux propres et dactylographiés ou imprimés à partir de traitement de texte sur l'ordinateur. Les brouillons ne sont pas acceptés. Il s'agit d'une exigence de forme qui autorise le professeur à refuser le travail ou à en retarder l'acceptation jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite. Le retard à remettre le travail dans une forme acceptable est alors soumis à la pénalité prévue pour cette éventualité. (PIÉA, 6.2.5.2)

Qualité de la langue française

L'étudiant doit présenter ses travaux en un français correct. Il s'agit d'une exigence de forme qui autorise le professeur à refuser un travail ou à en retarder l'acceptation jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite. (PIÉA 6.3.1) Le retard à remettre le travail dans un français correct est alors soumis à la pénalité prévue pour cette éventualité.

Plagiat

Tout manquement à l'honnêteté intellectuelle, de même que toute tentative de collaboration à une telle action entraînent la note «0» (zéro) pour l'examen, le travail ou l'activité d'évaluation en cause. Dans ce cas, le professeur en fait un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études. (PIÉA, 6.6.1)

Révision de notes

L'étudiant qui s'estime lésé dans l'évaluation de son travail ou examen peut demander la révision de sa note en cours de session ou la révision de sa note finale conformément aux dispositions de l'article 6.6.2 de la PIÉA.

Note de passage

La note de passage du cours est de 60%. Cette note minimale est accordée si l'étudiant a démontré qu'il a atteint les objectifs d'apprentissage du cours aux seuils fixés. (PIÉA, 6.5.2.1)

Présence au cours

La présence au cours est obligatoire.

Absence

Toute absence est portée au dossier de l'étudiant quelle que soit la raison.

L'étudiant ne peut cumuler plus que 2 absences (équivalent à 4 heures de cours) qui ne sont pas justifiées par des raisons graves.

Dans tous les cas, il ne s'agit pas d'une autorisation de congé mais d'une mesure qui reconnaît à l'étudiant un droit limité à s'absenter.

Une 3^{ème} absence non reprise et non justifiée par une raison grave entraînera une exclusion du cours. Un avis sera acheminé à l'adjoint responsable au Service des programmes.

L'étudiant pourrait être amené à justifier son absence par un billet écrit indiquant la ou les raisons de son absence.

Reprise

Le professeur favorise le rattrapage quand cela est possible. Le professeur efface l'absence du dossier de l'étudiant lorsque l'étudiant reprend un cours manqué selon les conditions et les modalités précisées par le professeur.

Une absence justifiée par des raisons majeures acceptées comme telles par le professeur et pour laquelle on n'a pu offrir d'activité de rattrapage ne pourra être comptabilisée aux fins de sanction. Par contre, si l'étudiant ne reprend pas le cours manqué alors qu'il en a la possibilité, son absence est considérée comme non motivée et sera comptabilisée.

Retard

Les retards sont enregistrés. Le professeur peut refuser l'accès au cours en cas de retards répétés ou abusifs. Une absence est alors portée au dossier de l'étudiant.

Départs hâtifs

L'étudiant doit assister au cours jusqu'à la fin pour que sa présence soit enregistrée.

Modalités d'application

La politique de présence s'applique aux cours seulement et non aux activités d'évaluation sommative, auquel cas la PIÉA s'applique.

EN CAS D'ABSENCE PROLONGÉE POUR DES RAISONS GRAVES et lorsque le rattrapage n'est pas possible, l'étudiant doit aviser son A.P.I. le plus tôt possible. Dans certains cas, l'étudiant peut obtenir, selon le cas, la mention IT (incomplet temporaire) ou la mention IN (incomplet permanent) en conformité avec l'article 6.5.1.4 de la PIÉA et ainsi éviter l'échec.

Niveau d'engagement

Il est demandé à l'étudiant de s'impliquer activement dans la démarche du cours en donnant à sa participation une allure dynamique et enthousiaste.

Un comportement démontrant un niveau d'engagement inacceptable (sécurité) ou insuffisant (non participation aux activités pratiques d'apprentissage) peut être une cause de renvoi du cours et de refus d'accès par la suite.

L'étudiant doit établir une communication positive et respectueuse avec le professeur et les autres participants de son groupe, à défaut de quoi, il lui sera demandé de changer son langage ou son comportement sinon il devra quitter le cours.

Le professeur peut refuser l'accès au cours à un étudiant qui ne dispose pas de la tenue adéquate ou du matériel requis tel qu'indiqué au plan de cours. Une absence est alors enregistrée.

Un étudiant invité par son professeur à quitter le local doit récupérer ses effets et sortir tout de suite.

Droit d'appel

Un étudiant qui s'estime lésé lors de l'application de l'article 6.3.4 pourrait en appeler à l'adjoint responsable au Service des programmes.

Présence aux activités d'évaluation sommative

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

Toute absence non motivée pour des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour la dite activité. Des pièces justificatives peuvent être exigées.

Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par l'enseignant, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre l'enseignant et l'étudiant. (PIÉA 6.2.5.1)

7.0 MÉDIAGRAPHIE

Matériel requis:

- ◆ Notes de cours 411/texte COOP 25821;
- ◆ Fiche d'apprentissage.

En référence :

- ◆ *Manuel de règlements et d'arbitrage*, Fédération québécoise de badminton inc., 86 pages.
- ◆ *Badminton, manuel technique, niveau I, de l'apprentissage à la compétition*, Fédération québécoise de badminton, Québec, 1984, 183 pages.
- ◆ Fédération Française de badminton,
<http://ffba.org>
- ◆ Fédération de Badminton du Québec
www.volant.qc.ca
- ◆ Serge Laferrière, *Réussir au badminton*, ERPI, Montréal 2003, 107 pages